

Paris,
le jeudi 31 juillet 2014

Émetteur : DDARH - Lise Rothnemer TEL : 01.45.38.82 75 - lrothnemer@ucanss.fr

Objet : Mise en œuvre de la formation des référents santé

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,
Madame, Monsieur l'Agent Comptable
Madame, Monsieur le Directeur de CRFP

Les partenaires sociaux du Régime général de Sécurité sociale ont signé, le 16 novembre 2012, un accord sur la santé et la sécurité au travail qui prévoit la désignation, au niveau local, de référents en santé et sécurité au travail.

Afin de professionnaliser ces acteurs de la prévention, une formation institutionnelle sera disponible en région dès le mois d'octobre (voir calendrier en annexe 1). Elle a pour objectif de permettre aux référents santé qui ne sont pas, sauf exception, des préventeurs professionnels, d'accomplir leur mission au mieux.

Validée par la commission paritaire santé et inscrite sur les priorités de financement par la CPNEFP, cette formation sera dispensée par le cabinet Sofis, dans les locaux des CRFP.

Les objectifs, programme, durée et prix sont présentés en annexe 2 (fiche technique de la formation).

Souhaitant que cette formation réponde aux mieux à vos attentes, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-Conseil Régional, Madame, Monsieur l'Agent Comptable, Madame, Monsieur le Directeur de CRFP l'expression de mes salutations distinguées.



Gaudérique Barrière
Directeur délégué

**Document(s) annexe
(s) :**

- Calendrier des formations en région,
- Fiche technique de présentation,

